

COMPOSITION FRANÇAISE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

**Pascal Debailly, Marc Hersant, Marie-Françoise Melmoux-Montaubin,
Alexandre Tarrête, Jean-Claude Ternaux.**

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Commentez et discutez ces propos de Montaigne : « Qui ôtera aux muses les imaginations amoureuses, leur dérobera le plus bel entretien qu'elles aient et la plus noble matière de leur ouvrage. » (« Sur des vers de Virgile », *Les Essais*, III, V, éd. P. Villey, Paris, PUF, 1988, p. 848).

Vous illustrerez votre réflexion par des exemples précis.

Le sujet invitait à une réflexion sur les relations entre l'amour et l'inspiration littéraire. Quand il évoque les « muses », Montaigne pense plus particulièrement à l'inspiration poétique, mais, hors contexte, nous avons considéré que le terme pouvait être pris au sens d'inspiration littéraire en général. Nous nous sommes donc montrés très ouverts sur les approches possibles. On pouvait traiter le sujet en recourant uniquement à la poésie, mais les exemples empruntés au roman ou au théâtre étaient tout aussi légitimes. Beaucoup de plans étaient possibles à condition d'articuler une problématique qui prenne en compte l'amour dans le processus de la création littéraire, comme thème, motif, auxiliaire, repoussoir, érotisation de l'acte d'écrire. Les « imaginations amoureuses » pouvaient en outre ne pas être limitées aux relations entre amants. Certaines copies ont traité avec beaucoup de justesse de l'amour filial (*Le Livre de ma mère* de Cohen) ou de l'amour de Dieu, voire de l'amour des idées, des lettres et même de l'amour pour sa patrie.

Nous avons eu le plaisir de corriger des copies remarquables qui continuent à faire honneur à ce concours exigeant. Ces copies, riches de culture et de sensibilité, témoignant d'une réflexion en haute tension, écrites dans une langue élégante et lumineuse, nous ont réjouis et permis d'établir notre échelle de notes. Avec un tel sujet, la qualité des exemples et l'originalité des lectures personnelles ont joué un rôle décisif, tellement l'amour offre de matière dans notre littérature. Nous avons lu de beaux paragraphes sur *Pelleas et Mélisande*, sur *La Duchesse de Langeais*, sur *Du Côté de chez Swann*, sur *Belle du Seigneur* ou sur *La Confusion des sentiments* de Stefan Zweig. Des poèmes de Louise Labé, de René Char ou de Saint-John Perse (*Amers*) ont donné lieu à des analyses fortes, mêlant l'intelligence discursive au goût et à la finesse. Les exemples étaient infinis et ils furent pour nous un bon moyen de tester la culture des candidats ainsi que la qualité de leur relation aux grands textes littéraires. De belles citations, le recours à des critiques comme Barthes, des exemples éventuellement empruntés aux littératures étrangères ont étoffé les meilleures copies.

Contrairement à d'autres sujets qui contiennent en eux des éléments évidents pour construire une argumentation, les propos de Montaigne invitaient à une élaboration et à une problématisation. Ils n'appelaient pas de plan stéréotypé. De façon minimale, il s'agissait de discuter une prise de position sur la place « des imaginations amoureuses » dans la littérature. Montaigne affirme qu'elle est prééminente. Cette base une fois posée, la réflexion pouvait prendre diverses directions et être illustrée de façons très différentes. Voici un plan traité par plusieurs candidats : l'amour est de fait un thème omniprésent et fascinant pour les écrivains (1) ; souvent cependant il n'est qu'un moyen, par exemple dans le théâtre comique, pour exprimer d'autres idées, sociales ou engagées (2) ; même quand il demeure un thème essentiel,

il peut aussi faire l'objet d'une déconstruction méticuleuse, par exemple chez Diderot, Flaubert ou Proust, qui néanmoins en conservent le dynamisme créateur (3). On a particulièrement apprécié les troisièmes parties capables de théoriser la dimension amoureuse de l'écriture, l'*éros* du style, la sublimation de l'*éros* dans le style.

La place de l'amour dans la littérature ne va en effet jamais de soi. Elle suscite de nombreuses interrogations liées à son statut et à la valeur qui lui est accordée. Les éléments de problématisation offrent une large palette : éloge de la femme aimée, amour et transcendance (platonisme, néo-platonisme, pétrarquisme...), érotisme et perversité (Sade, Laclos, Baudelaire...), amour et lyrisme (notamment dans le romantisme), quête amoureuse comme moteur du récit, problème de la passion amoureuse, de ses ravages, mais aussi de son dynamisme et de son idéalisme, déconstruction du sentiment amoureux, ironie flaubertienne ou beckettienne. Montaigne prétend que c'est la plus « noble matière » de la littérature, mais qu'est-ce que la littérature peut vraiment dire de l'amour, notamment à l'époque moderne, si l'on en juge par les *Fragments d'un discours amoureux* ou par toute une littérature érotique dont témoignent à notre époque Marguerite Duras, Michel Houellebecq ou Catherine Millet ? Quelle relation entre sexualité et autobiographie, comme on peut l'appréhender à travers Michel Leiris notamment, « entre les imaginations amoureuses » et les réalités amoureuses ? Qu'en est-il vraiment de la sublimation amoureuse dans l'écriture, de l'écriture qui se substitue à l'*éros*, de la « matière » amoureuse et de la *manière* avec laquelle elle est appréhendée ? Voilà quelques éléments de réflexion que l'on a rencontrés dans les meilleures copies.

Le sujet a pu dérouter certains. Il a permis à cet égard de mesurer la capacité à analyser exactement la portée d'un propos et l'aptitude à construire pleinement une problématique. L'expression importante était « les imaginations amoureuses », dont Montaigne interroge la valeur. Un certain nombre de candidats cependant n'ont vu dans ces propos qu'un jugement sur l'inspiration et la création littéraire en général, négligeant le terme « amoureuses », ce qui a donné lieu à des dissertations qui traitent d'autres choses. Avec un danger fatal : la récitation d'un corrigé de devoir ou d'un cours portant plus ou moins sur l'inspiration ou la création littéraire !

D'une manière générale et comme nous l'avons fait les autres années, nous mettons en garde contre la reprise systématique de corrigés de dissertation ou d'explication de texte, même lorsqu'ils s'apparentent au sujet proposé. Les membres du jury peuvent se lasser de voir reconduits de copie en copie les mêmes exemples parfois énoncés dans les mêmes termes : la poésie amoureuse de Baudelaire se résume-t-elle au poème *À une passante* ? Le *Parti pris des choses* a fini par perdre tout son pouvoir singulier à force d'être systématiquement mobilisé comme contre-exemple. Nous ne pensions pas en outre que tant de candidats buteraient sur le terme « muses » et qu'ils le réduiraient à l'inspiratrice du poète : Laure ou Cassandre. Nous avons par ailleurs été très étonnés de voir certains accorder une importance disproportionnée au terme « dérobera » au point de lui donner le sens de « vol prométhéen » et d'orienter le sujet vers une réflexion sur la relation des artistes avec le divin.

Le sujet a donc été très discriminant. Même bien construites, bien écrites et bien illustrées, des copies qui n'ont traité que de l'inspiration et de la création n'ont pu recevoir une bonne note. Nous les avons considérées hors sujet. Quant à celles qui ont bien compris les enjeux des propos de l'auteur des *Essais*, nous avons d'abord distingué celles qui proposent une vraie réflexion argumentée et que rehausse le choix de beaux exemples. Les démarches purement typologiques (« l'amour dans la poésie, dans le roman, dans le théâtre... ») tout comme les inversions dialectiques trop raides (« la littérature peut aborder d'autres sujets : la politique, la société, le moi... ») nous sont apparues ou artificielles ou paresseuses. Cela dit, à condition que le sujet soit compris, nous avons tenu compte, dans les cas où le travail d'analyse et de conceptualisation n'était pas tout à fait satisfaisant, de la maîtrise dans l'art de

la dissertation, de la culture mise en œuvre et de la qualité du style (clarté, finesse, élégance...) de façon à nuancer notre notation entre 5 et 10 et contrecarrer la tendance naturelle aux correcteurs dans les concours à noter aux extrêmes.

Ce sujet a pu désorienter, mais il n'a pas empêché un grand nombre de candidates et de candidats de faire leurs preuves et de montrer leur aptitude à traiter en profondeur une question littéraire. La dissertation demeure une épreuve difficile, mais intensément formatrice, dans la mesure où elle oblige à un regard synthétique sur l'ensemble de notre littérature. Elle demande une grande culture, mais elle n'interdit pas l'originalité et l'expression d'une passion authentique pour les textes.